Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

● PROCÈS DE L'AFFAIRE SONATRACH 1

Lourdes peines requises contre Mohamed Meziane et Al-Ismaïl

PAGE 4

Photo : Samir Sid

● ALI HADDAD SE DÉFEND :

«Je n'ai peur de personne !»

● «Je n'ai peur de personne», déclarait hier le président du FCE, en réponse à ses détracteurs. Confirmant une demande de prêt de 5 milliards de dinars à une banque nationale, Ali Haddad évoque la disponibilité d'un fonds allemand étranger à octroyer un crédit de 10 milliards de dollars «si besoin est» aux opérateurs algériens.

PAGE 5

Photo : NewPress

Le Bonjour du «Soir»

Le Bataclan d'In Aménas...

Le parquet d'Alger a ouvert une information judiciaire pour «homicide involontaire» afin d'enquêter sur les failles dans la sécurité de la salle Bataclan, au moment de la prise d'otages sanglante qui a fait de très nombreuses victimes.

Selon une radio, qui révèle l'information, c'est à la demande de la famille d'un des Algériens tués lors de cette attaque qu'a été décidée l'ouverture d'une enquête. Le parquet d'Alger a ainsi ouvert lundi une enquête pour homicide involontaire afin de faire la lumière sur les failles dans la sécurité de la salle parisienne.

«Tous les témoignages montrent qu'il n'y avait pas de sécurité. Les barrières n'étaient pas fermées, les personnes n'étaient pas fouillées... Quand les terroristes sont arrivés, les portes étaient ouvertes», a expliqué un membre de la famille. Donc il y a franchement une négligence collégiale de tous ceux qui exploitaient ce site.

farahmadaure@gmail.com

L'info est vraie mais il faut remplacer «parquet d'Alger» par «parquet de Paris», Bataclan par Tiguentourine et «famille d'un des Algériens» par «famille du seul Français tué». Enfin, si la justice française a jugé utile de recevoir une plainte qui soulève le «manque de sécurité» dans un site isolé aux fins fonds du Sahara, que dire alors d'une salle de spectacles située au cœur de Paris ?

● L'OPPOSITION TIENT SON SOMMET AUJOURD'HUI

Mazafran II en ligne de mire

● L'Instance de concertation et de suivi de l'opposition (Icso) devra arrêter, aujourd'hui jeudi, la date de la tenue de son second congrès après celui de Zéralda le 10 juin 2014.

PAGE 5

Photo : Samir Sid